

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

Le Conseil des Ministres



REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES STATUTAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouagadougou, 30 novembre 2010

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est réuni, en session ordinaire, mardi 30 novembre 2010, au Siège de la Commission, à Ouagadougou au Burkina Faso, sous la présidence de Monsieur José Mário VAZ, Ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau, son Président en exercice.

Ont également pris part aux travaux, Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Ousmane DIAKITE, Président de la Cour de Justice, Monsieur Sékou DIANI, Conseiller Président de la Cour des Comptes, Monsieur Ibrahim IDDI ANGO, Président de la Chambre Consulaire Régionale Monsieur Bolo SANOU, représentant le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Monsieur Hugues Messan EDORH, représentant le Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Batio BASSIERE, représentant le Président du Comité Interparlementaire.

Au cours de cette session, le Conseil a examiné et approuvé le projet de Budget de l'Union pour l'exercice 2011, équilibré en recettes et dépenses, à la somme de **cent trente neuf milliards six cent quarante huit millions trois cent trente trois mille dix huit (139 648 333 018) francs CFA**, financé à hauteur de 64% par les ressources propres et 36 % avec les appuis des partenaires au développement.

Dans ce cadre, le Conseil a autorisé les dotations suivantes :

Au titre du Budget des Organes, un montant de 58 767 973 445 FCFA, soit 42,08%, dont :

- Dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'équipement : 53 213 347 306 FCFA, soit 38,10% et ;
- Dotation du Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale (FAIR) : 5 554 626 139 FCFA, soit 3,98%.

Au titre du Budget spécial du Fonds d'Aide à l'Intégration Régionale (FAIR), un montant de 73 241 180 573 FCFA, soit 52,45%.

Au titre du Budget spécial du Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA), un montant de 7 639 179 000 FCFA, soit 5,47%.

Sur les propositions de dotations, un montant de **84 459 050 292 FCFA**, soit 60,48% est consacré à des investissements au profit des Etats membres.

En effet, la dotation du Fonds d'Aide à l'Intégration (FAIR) permettra à la Commission de mener des actions de grande envergure dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, de l'agriculture, des transports et du développement social et culturel. Il s'agit, notamment, des actions visant la résorption du déficit énergétique par le Fonds de Développement de l'Energie et la mise en œuvre du programme régional de biosécurité, du programme de lutte contre l'ensablement du fleuve Niger, du programme de mise en valeur des terres de l'Office du Niger, du programme de mise en place d'une bibliothèque numérique universitaire, ainsi que la poursuite de l'exécution du programme régional d'hydraulique villageoise et la réalisation des études dans le cadre des projets routiers des tronçons communautaires.

Quant au Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA), il interviendra dans le renforcement des capacités du secteur agricole, l'aménagement et la maîtrise d'eau pour l'agriculture, l'amélioration de la production et de la distribution des intrants agricoles, la lutte sanitaire et phytosanitaire, la promotion et la gestion de la sécurité alimentaire, la promotion de la recherche agricole et du commerce des produits agricoles de même que l'harmonisation et l'amélioration des statistiques agricoles.

Le Conseil a adopté cinq projets de Règlements portant affectation du produit du Prélèvement Communautaire de Solidarité pour l'exercice 2011, adoption du Budget

de l'UEMOA pour l'exercice 2011 et autorisation de programmes de construction de la représentation de la Commission en Guinée-Bissau, du siège de la Chambre Consulaire Régionale et de la représentation de la Commission au Togo et du complexe administratif de l'UEMOA au Burkina Faso.

Le Conseil des Ministres adresse ses félicitations à la Commission de l'UEMOA pour les appuis multiformes aux Gouvernements et au profit des populations dans les Etats membres, notamment à l'occasion des inondations qui ont causé d'importants dégâts et des pertes en vie humaine, ainsi que pour les efforts engagés dans la mobilisation des ressources propres en vue du financement des actions de développement communautaires.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil très chaleureux et fraternel qui leur a été réservé au cours de leur séjour, expriment au Gouvernement et au peuple burkinabè, leur profonde gratitude.

Fait à Ouagadougou, le 30 novembre 2010

Le Président du Conseil des Ministres

José Mário VAZ